

Conseil d'école du 6 novembre 2025

Membres du conseil présents :

Enseignants : Mme Bellerophon, Mme Presle, Mme Rigaud, Mme Dessol, Mme Jacquet Burnichon, M. Dumont, Mme Martinez, Mme Chamaillard, Mme Raby, Mme Wahrheit, Mme Veyssière, Mme Lebatteux

Parents représentants titulaires : Mme Gatti, Mme Chapier, Mme Gouraud, Mme Gay, M. Drobycheff,, Mme Bouchard, Mme Souquière

Représentant de la mairie : M. Vigignol

Membres du conseil excusés : Mme Mosnier (IEN), M. Bourgeat, M. Rimbaud, M. Marteau, Mme Righi, Mme Aguesse, Mme Fong Sintès, Mme Morisseau, M. Coudon

Invités :

Périscolaire : Mme Nabeiro

Restauration scolaire : Mme Faye

Conservatoire : M. Buisson

1- **Désignation** du secrétaire de séance : Mme Jacquet-Burnichon

2- **Présentation** de l'équipe éducative (tour de table)

3- **Effectifs 2025-2026** et répartition des classes:

11 classes

Effectifs stables depuis l'année dernière.

Effectifs actuels 244 élèves.

11 enseignants + directrice : Décharge direction à temps plein avec une mission supplémentaire : coordination du PIAL (gestion des AESH sur le PIAL du collège Jeanne d'Arc)

Principes de répartition :

- Mixité

- Permettre à chacun de trouver sa place (prise en compte du niveau scolaire, des affinités, des incompatibilités entre pairs)

- Alléger le cycle 2 pour mieux prendre en compte les difficultés dès le CP.

2 CP (17 et 19 élèves)

1 CPCE2 (18 élèves : 11 CP et 7 CE2 (Chad)

2 CE1 (25 et 22 dont 10 Cham)

1 CM1 (21 dont 7 Chad)
2 CE2 (25 dont 10 Cham et 24 dont 6 Cham)
2 CM1/CM2 (24 dont 15 Cham dans chaque classe)
1 CM2 (25 élèves dont 7 Chad)

1) Conservatoire

20 Chad et 56 Cham cette année.

Jours de venue au Conservatoire identiques aux autres années.(mardi et jeudi)

Répartition des danseurs sur 3 classes et des musiciens sur 5 classes.

Organisation :

- *Danse* : cette année, deux professeurs pour chaque discipline (jazz, contemporain et classique) pour permettre de travailler en petit groupes (sauf Hip hop), cours de théorie de la danse sur quelques séances dans l'année à la place du Hip hop.
- *Musique* : les élèves suivent leur cours d'instrument et de FM ainsi qu'un ou plusieurs ateliers (1 en CE1, 2 dans les autres niveaux). La chorale d'une heure est assurée par Matthieu Pommeret.

Question des RPE portant sur la date du premier Conseil École/Conservatoire

Pour des raisons de calendrier chargé en fin d'année, il est proposé un point sur le Conservatoire lors de ce conseil d'école au lieu d'une autre date réservée conseil école /Conservatoire.

Si besoin, un point sera fait en cours d'année sur demande.

Parole donnée à M. Buisson:

M. Buisson évoque la refonte de l'organisation du conservatoire.

Le projet d'établissement est revu suite au nouveau schéma national. Il y a donc un remaniement du contenu des enseignements. Le conservatoire est un établissement sous pression depuis plusieurs années. Il devrait mettre en place l'année prochaine un ENT qui facilitera l'accès et la gestion des informations.

Concernant les cursus artistiques des élèves, il y a une réflexion autour des ateliers , leur pertinence et la recherche de la mise en place des pratiques d'ensemble sur le temps scolaire. Cette organisation engage la présence de professeurs sur ces temps et une organisation qui apparaît pour l'instant compliquée.

Question des RPE : Quelle sont les réponses et le suivi d'actions suite au dernier conseil Ecole/Conservatoire (juin 2025)

Rappel des constats évoqués lors de ce dernier conseil :

→ Difficultés de communication entre les différents partenaires qui a conduit à une rencontre entre enseignants en début d'année.

Celle-ci a permis :

- d'exprimer les besoins et contraintes de chacun.
- la mise en place de moyens de communication plus directs pour un échange plus rapide sur les cours déplacés, les sorties et toute information impactant le fonctionnement mis en place.
- la transmission d'un calendrier avec les contraintes des classes et du Conservatoire pour éviter les informations de dernière minute et les absences en cours de musique et danse liés aux divers projets.
- la fixation de moments clés pour les élèves comme les portes ouvertes CHAM/CHAD (28 février), les dates de recrutement des nouveaux élèves (mars en danse et mai en musique, la date de la fête de l'école (19 juin), les spectacles prévus selon les projets. (CHAD fin juin et CHAM le 9 juin), les différentes concertations inter-équipes comme la communication à engager sur les filières.

Les parents demandent s'ils peuvent demander une réunion s'ils ont des problèmes de leur côté. La directrice approuve. Mr Buisson dit que la réunion peut également se faire au conservatoire pour réunir les différentes personnes concernées sans solliciter forcément tout le monde à chaque fois.

→ Difficultés dans le suivi des élèves en cursus aménagé:

Les équipes ont donc proposé des outils pour améliorer le suivi des élèves, avec deux objectifs : mieux cadrer les attentes et harmoniser le parcours de chacun.

Outils mis en place :

- Rédaction d'une charte « élève » avec le Conservatoire destinée à rappeler les attentes simples d'un élève inscrit en cursus aménagé,
- mise en place d'un tableau de suivi de l'élève dans le cahier de liaison de manière à partager entre professeurs et parents l'assiduité des élèves et ses difficultés. Ce tableau permettra de mettre en lace des remédiations et des solutions établies d'un commun accord plus rapidement.

→ Conservation des éléments déjà établis: charte parents réactualisée, prise en compte des parcours adaptés dans le cadre de l'école inclusive, travail en équipe au niveau de l'école pour accompagner les élèves, conseil des enseignants deux fois dans l'année au Conservatoire...

2- Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

54,15% de participation (55,61% en 2024)

15 élus

Titulaires

Mme Gatti, Mme Chapier, M. Drobycheff, M. Coudon, Mme Aguesse, Mme Souquière, Mme Gouraud, Mme Morisseau, M. Rimbaud, Mme Bouchard, Mme Gay

Suppléants

Mme Righi, M. Bourgeat, M. Fong Sintès, M. Marteau

Rôle: mettre en lien les parents d'élèves avec l'école : détermination d'un médiateur et rapporteur des parents (trombinoscope sur le site de l'école, existence d'une boîte aux lettres destinée aux représentants de parents à l'entrée de l'école maternelle, page dédiée sur le site de l'école avec un mail destiné aux parents).

Une RPE regrette que les parents élus ne contiennent pas de parents d'élèves inscrits en cycle danse. La Directrice fait remarquer que ce n'est forcément lié dans la mesure où les parents élus sont le « porte-voix » de tous les parents. Peut-être certains parents élus peuvent-ils représenter chacun un groupe d'élèves relatifs aux classes et aux dispositifs de l'école.

→ Interlocuteur relais avec l'école: Jusque là, Mme Aguesse faisait le lien avec la Direction.

Les RPE détermineront ensemble une organisation au sein de leur groupe.

Remarque : dans l'école, des élections des délégués de classe ont eu lieu le même jour que celles des parents représentants : organisation de conseils de délégués chaque période avec un thème de travail.

3- - Point sur la Sécurité

- Plan vigipirate « Sécurité Urgence Attentat » Infographie sur le site de l'école qui rappelle les consignes de sécurité. Livret parents accessible également.

Le PPMS (protocole et plan de mise en sûreté) va être remis à jour courant novembre. Il sera transmis dans un second temps aux acteurs de la sécurité (secours, mairie, académie).

A l'école, toute personne étrangère à l'établissement doit se présenter à la conciergerie et demander l'autorisation d'y entrer.

Consignes ministérielles de sécurité : renforcement de la surveillance des accès

aux bâtiments, contrôles visuels aléatoires des sacs, la vérification de l'identité des personnes étrangères à l'établissement.

Une simulation incendie a été faite mi-septembre pour entraîner les élèves à évacuer dans le calme. Aucune anomalie n'a été relevée et l'évacuation s'est faite dans le calme.

A prévoir sur l'année un exercice « attentat-intrusion », un exercice « risques majeurs » et un autre exercice incendie.

- Situation particulière de l'école :

L'école se situe dans un quartier perçu comme insécure en raison des personnes souvent en état d'ébriété vers la place Delille et la proximité des réseaux de drogue.

La veille de la rentrée scolaire, un point de deal s'était installé à l'arrière de l'école au niveau de l'accès au garage.

Régulièrement des articles de presse relatent des événements tragiques rue Charras non loin de l'école. Beaucoup d'élèves habitent cette rue et subissent les désagréments du trafic de drogue.

Concernant le point de deal :

→ un signalement à la police nationale et à la mairie a été fait rapidement : un portail automatique a été mis en place à l'arrière de l'école afin d'éviter le retour du point de deal, des présences policières ont été renforcées avec des points de vigilance.

L'école est de ce fait peu accessible et les élèves sont protégés en son sein avec la mise en place de « caches » pour empêcher la vue sur la petite impasse, source de nuisances.

Au niveau de l'Education Nationale, l'Inspection a interpellé le Procureur. Depuis deux ans, des réunions regroupant la police, le Procureur et les instances de justice se sont déroulées au sein de l'école permettant un échange direct sur les difficultés de sécurité.

Question des RPE : La mairie peut-elle informer les parents élus des évolutions quant à la sécurité dans le quartier, notamment depuis la visite du ministre de l'Intérieur, M. Retailleau?

Réponse de Mr Vigignol : Les problèmes de tranquillité publique dépendent de la police municipale et ceux des trafics relèvent de la police nationale. En peu de temps, la consommation de cocaïne a doublé au niveau national, de nouvelles drogues arrivent, il y a aussi une problématique de santé mentale très forte. Les points de deal se sont multipliés entraînant des rivalités très violentes. Au niveau local, un travail collaboratif est engagé avec Madame Le Procureur

pour faciliter le travail de l'enquête. Il y avait un défaut de moyens d'enquête car Clermont n'était pas identifiée comme une zone « chaude ». Il y a eu un déploiement de moyens humains de police dans des zones compliquées de Clermont, notamment dans le quartier Delille/Gare. Ce travail est à poursuivre mais ce dispositif est mis en place uniquement jusqu'à la fin de l'année, en espérant que le trafic ne reprenne pas dans cette zone. Un travail de coordinations est mis en place régulièrement avec les différentes instances, les habitants...

La Directrice remarque qu'il est important que l'on soit protégé à l'intérieur de l'école, ce qui est le cas avec le portail, les brise-vues... mais l'inquiétude reste. Moins de présence des dealers proche de l'école, mais communication importante avec la mairie, la Procureure... Les services de police sont systématiquement contactés par l'école au moindre souci.

Les RPE remarquent que Place Delille , il y a souvent des personnes alcoolisées avec des chiens et des comportements inappropriés qui conduisent même les adultes à contourner la place.

M. Vigagnol : les travaux commencent l'année prochaine, ce qui va sûrement modifier l'utilisation de la place. La police municipale discute avec eux.

Depuis septembre, il y a moins de personnes qui posent problème.

La Directrice rappelle le travail de prévention effectué auprès des élèves lors de l'apparition du sachet de drogue dans l'école l'année dernière: Il est important d'expliquer aux enfants les risques liés à la drogue sans leur faire peur , ce qu'ils peuvent trouver, ce qu'on peut leur dire pour qu'ils sachent comment se comporter dans cette situation. Ce travail doit être réalisé en collaboration avec les parents.

4- Vote du nouveau règlement

Règlement distribué : sollicitation des membres du conseil pour effectuer des changements.

Rappel du contenu : conditions d'admission, règles concernant les sorties, assiduité avec un point particulier sur celles des horaires aménagés, la sécurité, la vie collective et l'accès à l'école.

→ Les membres votent le règlement sans changements à l'unanimité

5- Projets pédagogiques de l'année

→ Établis en fonction des besoins définis en début d'année :

Les évaluations nationales sont un des indicateurs :

Les résultats font apparaître des difficultés de compréhension en français (lecture et étude de la langue), de numération et calculs en maths pour les cycles 2 et 3.

→ environ un quart des élèves ont des difficultés.

Cette hétérogénéité des niveaux scolaires conduit à mettre en place différentes SOLUTIONS pour essayer de remédier aux difficultés :

Utilisation de dispositifs existants:

- Aide Pédagogique Complémentaire en classe
- Aide du Rased (pédagogique par Mme Brun, aide à dominante relationnelle par Mme Michel ou psychologue scolaire, M. Chanselme) : cette année rased à dominante pédagogique à mi-temps et rased à dominante relationnelle réservée à la maternelle.
- Aide de l'enseignante Français Langue Etrangère à mi-temps pour 10 élèves par Mme Bouchardon également à mi-temps à l'école Victor Duruy.
- Aide aux devoirs (secours populaire les jeudis soirs pour 10 élèves et Afev pour 6 élèves),
- 5 AESH en classe pour 7 élèves sur le groupe scolaire : l'évaluation des besoins est en constante progression et des dossiers sont encore en attente. On essaye de mutualiser les accompagnements lors des répartitions pour que chaque élève puisse avoir un maximum d'accompagnement. Certaines AESH aident un enfant sur un nombre précis d'heures et d'autres en mutualisation entre plusieurs élèves. 7 élèves sont suivis sur l'école.
- Demandes de dossier MDPH si constat de « handicap » . Les dossiers sont à demander l'année précédente, il y a un délai pour instruire les dossiers : 9 mois pour un nouveau dossier et 6 mois pour un renouvellement. (aide humaine ou compensation matérielle)
- Orientations possibles dans des cas particuliers (SEGPA 6ème, Ulis)

Mise en place d'aménagements en classe

- Différenciation ponctuelle en classe,
- Mise en place d'adaptations formalisées par un PPRE (document de synthèse présentant ces adaptations sur un temps donné),
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé pour les élèves présentant un trouble particulier qui exige des adaptations sur le long terme)
- Soutien de l'équipe ressource du pôle Inclusion de l'EN qui peut venir observer et donner des préconisations d'aide pédagogique ou autre.

→ pour chaque aide proposée, les parents sont informés des solutions proposées par l'équipe.

Mise en place des nouveaux programmes:

Question des RPE : *Pouvez-vous expliciter sur quoi porte le changement de programme scolaire cette année ?*

- Les nouveaux programmes se recentrent sur les **fondamentaux** (en maths et en français), apportent plus de **structure** dans l'acquisition des savoirs en proposant des **étapes d'apprentissage**, plus de **points de vigilance** dans les disciplines dominantes (maths et français), plus de **repères clairs** de progressivité et **des pistes** pour la mise en œuvre des enseignements.
- Les probabilités font leur apparition en cycle 3 et les fractions dès le CE1.
- Le programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) est introduit dès la maternelle avec un ensemble de séances concernant le rapport à soi et aux autres proposé sous forme de séances très claires. A l'école, les sujets traités seront choisis en fonction des besoins dans un premier temps avant la construction d'une progression à venir.

Objectifs: se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ; rencontrer les autres, construire des relations respectueuses et s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

→ Pour plus de précisions : le contenu des programmes est disponible sur Eduscol.

Lien : <https://eduscol.education.fr/4087/niveaux>

Question des RPE : *Comment ce changement de programme est-il mis en œuvre dans les classes ?*

Les enseignants ont tous suivi une formation sur ces nouveaux programmes de manière à engager une réflexion autour des objectifs d'apprentissage et le moyen de les atteindre.

A l'école, l'équipe a depuis l'année dernière

- travaillé à l'harmonisation et la simplification des outils supports en français et en mathématiques,
- a engagé un travail de progression du CP au CM2 en lecture, en production d'écrits, en calcul et numération,
- a mutualisé des outils permettant de mesurer la progression des élèves (grille de progression en fluence par ex), de permettre à tout élève en difficulté de manipuler (achat de matériel en numération, en calcul, en lecture et en étude de la langue)
- travaillé en concertation par niveau et par cycle à l'amélioration des difficultés rencontrées aux évaluations en priorisant des axes de travail (lexique, outils communs en compréhension par exemple, rituels en étude de la langue, « rebrassage » de notions mathématiques.....)

Évaluation d'école :

Depuis quelques années, les inspections d'école ont disparu au bénéfice des «évaluations d'école ». Tous les 5 ans, les établissements scolaires accueillent une équipe d'évaluateurs externes en charge d'apporter un regard sur l'établissement.

Cette évaluation a pour but d'améliorer la qualité des enseignements et du bien-être à l'école.

Procédure : réalisation d'une analyse interne de l'établissement par les équipes enseignantes: analyse des forces et faiblesses de l'école dans les domaines évoqués au projet d'école (le parcours des élèves, le bien-être à l'école, les acteurs et le fonctionnement de l'école, les partenariats).

Différentes enquêtes seront mises en œuvre pour permettre d'évaluer ces différents axes.

Venue de l'équipe d'évaluateurs le 23 avril pour rencontrer les différents interlocuteurs de l'école → les parents représentants seront sollicités pour un entretien avec l'équipe.

Un retour sera fait lors du dernier conseil d'école.

Travail avec des partenaires:

- **Intervenant en musique** : Matthieu Pommeret pour les élèves traditionnels et pour la chorale des élèves Cham.
- **Intervenants en EPS** : Jérôme Ravel et Amandine Debrouver 1 fois par semaine
- **Infirmière municipale**, Mme Terrolle chargée des bilans de santé en CP et CE2 **et Education Nationale**, Mme Veyseyre pour des bilans de santé CM2.(+ à la demande si besoin)

6- Les projets pédagogiques 2025-2026:

Projets annuels

Voyages :

- Voyages à Theix : les classes de CP et CP/CE2 iront à Theix deux jours fin juin et les CM1-CM2, 3 jours au mois de mai.

- Voyage à Lyon : les deux classes de CE1 se rendront à Lyon fin mai (Au fil de l'eau).

Projets artistiques et culturels :

Chaque classe permettra aux élèves de l'école de participer à un moment « artistique » partagé et valorisé. Tout n'est pas encore défini et le sera au fur et à mesure dans l'année.

Pour l'instant :

- La classe de CE1A participe à un projet Musaïc qui donnera lieu à un spectacle en fin d'année.
- La classe de CE1B participe à un projet E-Twinning sur les contes de fée (plateforme d'échange entre enseignants de différents pays)
- Les classes de CE2A et CM2A sont engagés dans un projet d'écriture et de conception de livres avec une artiste/autrice de livres de jeunesse.
- English Day prévu en période 4
- Chœur en classe pour les élèves CHAM : participation à une chorale

Projets en Éducation civique : Continuité du travail sur le climat scolaire : utilisation des messages clairs généralisée et Traitement du harcèlement par la méthode de la préoccupation partagée.

Projets et sorties ponctuels

- Sur le plan sportif : participation à des rencontres en athlétisme au stade Jean Pellez, à des courses d'orientation, une section voile, une sortie découverte en centre équestre, sortie nature au jardin Lecoq, cycle piscine pour toute l'école
- Sur le plan culturel : Participation à École et cinéma pour la plupart des classes, visite d'expositions Salle Gaillard, Participation de toutes les classes aux parcours culturels de la ville (danse pour les CP, Musique et Arts visuels pour les ce1 ce2, Arts de la scène pour les cycles 3), pratique des échecs dans deux classes avec l'intervenant financé par l'Amicale laïque (que l'on remercie)
- Sur le plan de la santé : Éducation à la santé par les infirmières municipales sur le thème des stéréotypes, apprendre à porter secours, la gestion des émotions
- Sur le plan des échanges avec l'école maternelle, travail par binôme entre classes (maternelle et élémentaire) : premier échange dans le cadre de l'école du dehors.

Mode de financement des projets : Certains projets nécessitent un financement. Coopérative disponible début d'année : environ 2000 euros

Pour l'instant :

- Coopérative scolaire peut attribuer 7 euros par élève,
- Dons des parents sur l'école : 980 euros (4 euros par élève)
- Dons de Festi Ferry : l'association reviendra vers l'équipe pour indiquer

leur don (ramené au don par élève)

Actions prévues pour l'aide au financement

- Vente de calendriers avant les vacances de Noël
- Marché de Noël prévu le 11 décembre: fabrication d'objets par les élèves
- Vente de photos prévues le 24 avril avec les frères et sœurs maternelle. (Changement de prestataire)
- Ventes ponctuelles de gâteaux

Actions de Festi Ferry:

- Goûter de Noël : buvette le 11 décembre à partir de 17h15
- Fête du printemps : semaine du 20 mars (reste à définir)
- Vente de chocolats de Noël et de Pâques
- Tenue et préparation du buffet à la fête de l'école prévue le 19 juin

7- Travaux : Mme Faye

Il reste des travaux en attente: le voilage au-dessus de la salle de Mme Wahrheit manque, la structure en bois au niveau des coffres doit être modifiée car pas adaptée, les avaloirs sont régulièrement bouchés par les copeaux, des copeaux empêchent très souvent l'ouverture de la porte de secours (accès bâtiment principal). Une rangée ou deux de prises d'escalade ont été demandées. Des arbres sont à replanter...

Le responsable en charge des travaux à la mairie est parti donc il faut le temps de la mise en place du relais.

Côté sécurité, le système d'alarme a été changé dans la semaine, le portail du garage est en fonctionnement, les travaux d'entretien et d'infiltration sont réalisés au fur et à mesure, les brises-vues sont mis en place.

Le repas des parents à la cantine a lieu le jeudi 8 janvier de 11h30 à 13h30. M. Vigignol indique que les parents qui sont déjà venus peuvent laisser leur place à d'autres parents dans la limite du nombre d'élus.

Les RPE font remarquer qu'un échange avec la diététicienne et le cuisinier serait intéressant.

8- PÉRISCOLAIRE : Ludivine Nabeiro

Le projet éducatif de la ville est nouveau cette année avec 5 nouveaux axes soumis au vote le lendemain. Parti d'un constat, le mercredi après-midi ne satisfaisait pas tout le monde et les grands n'y trouvaient pas leur compte. Cette année, les activités proposées varient en fonction des groupes d'âge. Les GS sont regroupés avec les CP-CE1. Et fin d'année, les CM2 partageront peut-être des activités avec les ados pour permettre une passerelle.

L'équipe est fixe depuis l'année dernière.

Un planning de formations des animateurs a été proposé avec des mises en situation à l'aide de « playmobils ».

La Directrice regrette que l'équipe d'école n'est pas été sollicitée pour l'élaboration de ce projet.

Question d'une RPE : Les enfants sont-ils aidés pendant les devoirs ?

Les élèves sont en étude surveillée et donc en autonomie. Mais si l'élève le demande, l'animateur peut les aider.

Les RPE demandent si des parents pourraient venir aider bénévolement les élèves sur le temps des devoirs.

La Directrice répond qu'une intervention dans la cadre d'une association pourrait peut-être être possible avec une convention établie avec la mairie.

Fin du conseil d'école : 20h